

OBJECTIF DE GESTION ET STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

WF PATRIMOINE a pour objectif d’atteindre sur un horizon de placement de 24 mois, un rendement supérieur à l’indice ESTER capitalisé +1%, en prenant des risques limités et en participant à l’évolution des marchés de taux et d’actions. L’objectif de gestion de l’OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que l’empreinte environnementale, la diversité et l’égalité, les droits de l’homme, et la politique en matière éthique. L’objectif est la construction d’un portefeuille ESG de qualité reposant sur une méthodologie interne impliquant des exclusions. De plus amples informations relatives à notre méthodologie propriétaire figurent dans notre politique ESG, disponible sur notre site internet. La stratégie d’investissement repose sur une analyse fondamentale et une gestion discrétionnaire. Le fonds pourra investir entre 50 et 100% de son actif sur l’ensemble des catégories d’obligations, du secteur public ou privé, émises dans des pays de l’OCDE. La notation de ces titres obligataires est au moins égale à BBB- par Standard & Poor’s ou équivalent. La somme des obligations émise dans des pays hors zone OCDE (pays émergents) et des obligations dont la notation est inférieure à BBB- ne dépassera pas 20%. Dans ce total, la part des obligations non notées sera au maximum de 5% de l’actif net. La sensibilité globale est comprise entre -3 et +7. Le fonds peut être exposé dans la limite de 30% de son actif aux marchés d’actions et privilégie l’investissement dans les entreprises de grande et moyenne capitalisation, de tous secteurs et cotées sur les marchés financiers réglementés des pays de l’OCDE. L’exposition action aux pays émergents sera limitée à 5% de l’actif net.

ENCOURS GLOBAL ² 47,3 M€

PERFORMANCE 2026 YTD -0,84%

VALEUR DE LA PART 291.81 €

PERFORMANCE ANNUALISEE ¹ 1,51%

¹ Depuis la création le 12/07/04 ² Données au 30/09/26

PERFORMANCES AU 30 septembre 2026

Performances cumulées sur 9 ans glissants

	OPC	INDICE
septembre	-1,4%	0,3%
YTD	-0,8%	2,3%
1 an	-0,7%	3,1%
3 ans	6,4%	12,2%
5 ans	2,6%	16,9%
2025	-0,6%	3,3%
2024	3,5%	4,9%
2023	6,9%	4,3%
2022	-7,1%	1,0%
2021	3,5%	0,4%
2020	2,3%	0,5%
2019	7,9%	-0,2%
2018	-5,8%	-0,4%
2017	1,3%	-0,4%
2016	-0,4%	-0,3%

*ESTER capitalisé +1%

Les performances de l'OPC sont calculées dividendes nets réinvestis et nettes de frais de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Investir dans le coté présente un risque de perte en capital.

Données au 30/09/26

LES GERANTS

Lionel Daguzan

Sothira Ngauv

Valentin Ruzic

Marie Fauchoux

CARACTERISTIQUES

Code ISIN : FR0007000963

Code Bloomberg : WFPATRI FP Equity

Forme Juridique : Fonds de placement de droit français

Date d'agrément : 20 mai 1996

Eligible PEA : Non

Devise du fonds : EUR

Souscriptions et Rachats : Centralisation des ordres avant 12h (Caceis Bank)

Souscription minimale : 2 millions EUR

Droits d'entrée / sortie : Néant

Frais de gestion : 1.16%

Commission de surperformance : Néant

Affectation des résultats : Capitalisation

Horizon de placement : 2 ans

Dépositaire : CACEIS Bank

Publication de la (VL) : J+1 ouvré

Valeur liquidative : Calculée sur la base des cours de clôture de J

Valorisation : Quotidienne

Règlement : J+1 ouvré

Les cotations, les prix et les rendements des actifs correspondent aux cours du marché à la date d'édition de ce document. Les produits et instruments financiers sont susceptibles de connaître des variations de valeur significative.

MESURES DE RISQUE

	1 an	3 ans
Tracking Error	4,13%	3,76%
Volatilité OPC	4,1%	3,8%
Vol. indice	0,1%	0,1%
Ratio de Sharpe	-0,62	-0,20
Ratio d'information	-0,88	-0,46
Max. Drawdown	-4,6%	-6,6%
Indice Drawdown	0,0%	0,0%

PROFIL DE RISQUE

le plus faible

1 2 3 4 5 6 7 le plus fort

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la société de gestion de vous payer. Ce produit a été classé 2 sur 7 : les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

RISQUES DE PORTEFEUILLE

La politique d’investissement du Fonds l’expose principalement aux risques suivants :

- Risque actions
- Risque de change
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de durabilité

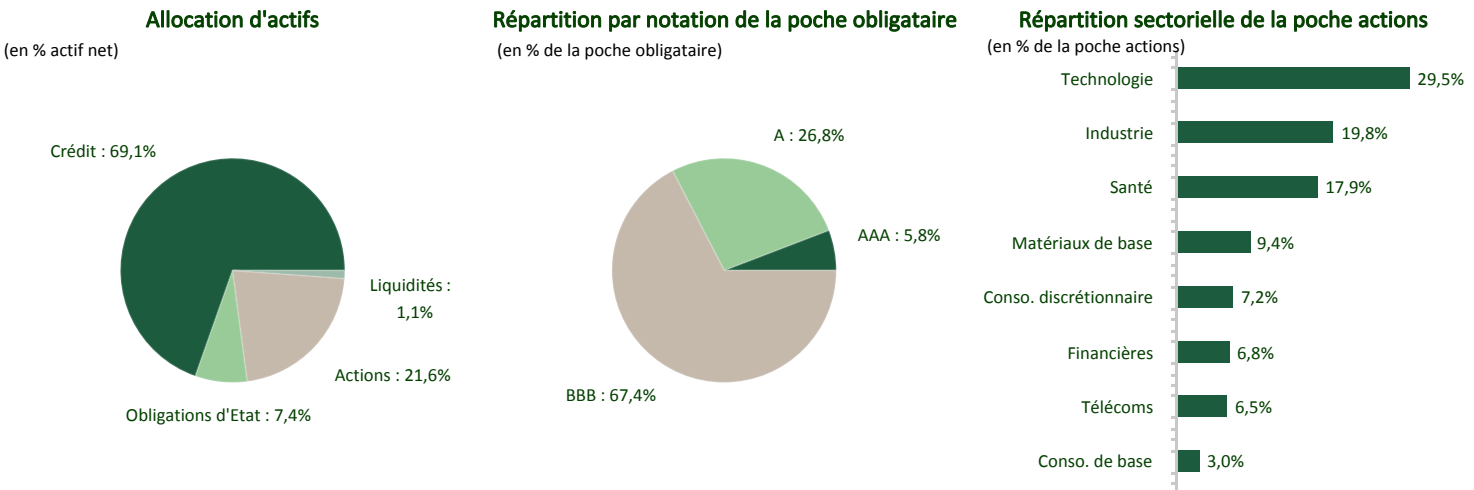
- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque juridique
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque opérationnel

ANALYSE DU PORTEFEUILLE

COMMENTAIRE DE GESTION

En septembre, les marchés actions ont reculé sous l’effet de la forte remontée des taux, avec une nette sous-performance européenne. Le Stoxx Europe 600 a perdu 2,4%, contre seulement 0,4% pour le S&P 500. La résistance américaine masque toutefois une forte dispersion avec près des trois quarts des valeurs de l’indice ayant terminé le mois en baisse, tandis que quelques grandes capitalisations technologiques ont soutenu la performance. Le regain de tensions entre les États-Unis et l’Iran a constitué le principal facteur de marché. Le Brent a dépassé 100 dollars et termine le mois en hausse d’environ 14%, dans un contexte de forte réduction des flux transitant par le détroit d’Ormuz. Cette poussée du pétrole a ravivé les craintes inflationnistes, avec une inflation américaine remontant vers 3,4% en août. Les banques centrales ont donc resserré leur politique. La BCE a relevé ses taux de 25 points de base, portant le taux de dépôt à 2,50 %. Christine Lagarde a adopté un ton plutôt ferme sur le risque d’une inflation plus persistante que prévu. La Fed a suivi le 16 septembre en relevant ses taux de 25 points de base à 3,75%-4,00%, une première hausse depuis juillet 2023, avec des projections laissant la porte ouverte à un nouveau resserrement d’ici décembre. Les rendements obligataires se sont en conséquence fortement tendus. Le 10 ans américain a atteint 5,30%, le Bund à 10 ans 3,65%, tandis que l’OAT française a progressé de 61 points de base sur le mois.

PORTEFEUILLE



PRINCIPALES POSITIONS

● Principales obligations détenues

Emetteur	% actif
Abnanv 2 3/8 06/01/27	2,8%
Kpn 3.875% 16/02/2036	2,7%
Socgen 5 5/8 06/02/33	2,2%

● Principales actions détenues

Emetteur	% actif
Asml Holding NV	1,1%
Alphabet Inc-cl A	1,1%
Microsoft Corp	1,1%

● Principaux ETF détenus

Emetteur	% actif
X Eur Hy Corp 1-3 Swap 1d	2,5%
Amundi Eur Hy Bond Esg	2,3%
Ishares \$ Treasury Bond 20+yr Ucits ETF Eur Hedged (dist) Eur	2,1%

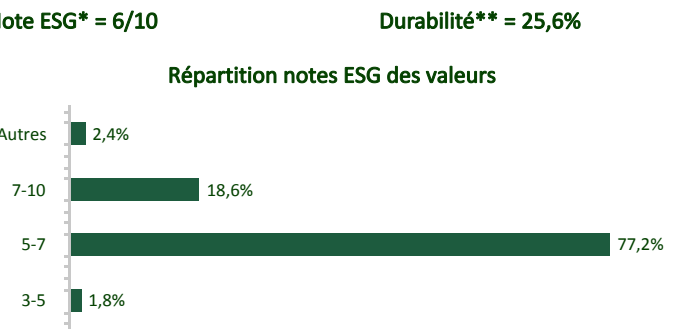
PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Entrée(s)	Sortie(s)
T 4 5/8 08/15/36	Eurjpy Future - Dec 26
Novonesis (novozymes) B	Alcon Inc
Eurjpy Future - Sep 26	Ishares Global Clean Energy
Renforcement(s)	Allègement(s)
Ishares \$ Treasury Bond 20+yr Ucits ETF	Asml Holding NV
Eur Hedged (dist) Eur	
X Eur Hy Corp 1-3 Swap 1d	Lvmh Moet Hennessy Louis Vui
Amundi Eur Hy Bond Esg	Xtrackers Msci Europe Small Cap Ucits ETF 1c

CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

Plus fortes	
Asml Holding NV	0,10%
Thermo Fisher Scientific Inc	0,07%
Intuitive Surgical Inc	0,05%
Plus basses	
Ishares \$ Treasury Bond 20+yr Ucits ETF	-0,12%
Eur Hedged (dist) Eur	
Stryker Corp	-0,09%
Hermes International	-0,07%

ESG Fonds Article 8 SFDR



Les cotations, les prix et les rendements des actifs correspondent aux cours du marché à la date d’édition de ce document. Les produits et instruments financiers sont susceptibles de connaître des variations de valeur significative. Ce document non contractuel à caractère commercial ne constitue pas une offre de souscription. Avant tout investissement, il est recommandé de vous renseigner auprès de votre conseiller habituel. Les prospectus et DIC sont disponibles sur www.banquewormser.com (rubrique : Placements cotés).

*selon notre méthodologie propriétaire disponible sur le site internet www.banquewormser.com
**pourcentage d'actif net durable, selon notre méthodologie propriétaire

RISQUES DE PORTEFEUILLE

- Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- Risque de perte en capital

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque de taux

Les instruments de taux représentent entre 50% et 100% de l'actif du fonds. Il est donc à tout moment exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative (en cas de hausse des taux).

- Risque de crédit

Le portefeuille est exposé au risque de défaut ou d'évolutions des signatures des émetteurs détenus. Une dégradation de ces signatures pourrait provoquer une baisse des cours des titres détenus en portefeuille et ainsi une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque actions

L'actif du fonds est exposé aux marchés actions pour une part comprise entre 0 et 30%. Le risque action est matérialisé par le risque de perte en capital induit par la baisse du cours des actions détenues en portefeuille.

- Risque de change

WF PATRIMOINE est exposé à un risque de change à concurrence des investissements libellés dans une devise différente de celle de comptabilisation du fonds, jusqu'à 100% de l'actif. La baisse des devises de cotation des instruments financiers dans lesquels l'OPC investit, par rapport à sa devise de référence, l'euro, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés selon plusieurs critères : évolution de la conjoncture, analyse fondamentale des instruments financiers et des émetteurs, appréciation du niveau des taux d'intérêts, ... Il existe donc un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les secteurs les plus performants.

- Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

- Risque de durabilité

Le risque de durabilité désigne un événement relatif à l'environnement, le social ou à la gouvernance (ESG) qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel significatif sur la valeur des investissements réalisés par le fonds. Les risques de durabilité peuvent représenter un risque en soi ou avoir un impact, parfois significatif, sur d'autres risques, tels que (mais sans s'y limiter) les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être fondée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou autrement sensiblement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Les risques de durabilité sont liés, mais sans s'y limiter, aux événements liés au climat résultant du changement climatique (ou risques physiques) ou à la réaction de la société au changement climatique (ou risques de transition), qui peuvent entraîner des pertes imprévues pouvant ainsi affecter les investissements et la situation financière du fonds. Des événements sociaux ou des lacunes de gouvernance peuvent également se traduire par des risques de durabilité.

- Risque opérationnel

Il existe un risque de défaillance ou d'erreur des différents acteurs impliqués lié aux opérations sur titres. Ce risque intervient uniquement dans le cadre des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

- Risque juridique

Il existe un risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties, lié notamment aux techniques efficaces de gestion de portefeuille.

MENTIONS LEGALES

Ce document, à caractère commercial, constitue avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risques du compartiment. Il a pour objectif de vous fournir une information simplifiée sur les caractéristiques et l'évolution du compartiment au cours de la période écoulée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.

Les performances sont présentées nettes de frais de gestion, mais hors fiscalité et frais d'entrée/sortie éventuels.

Avant toute décision d'investissement, l'investisseur est invité à prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) et du prospectus, disponibles gratuitement sur simple demande ou sur le site internet www.banquewormser.com

L'investissement dans ce fonds comporte un risque de perte en capital, ainsi que d'autres risques décrits dans le DIC et le prospectus.

Ce fonds est géré par Wormser Frères Gestion, société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro d'agrément GP 97088, dont le siège social est situé au 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris

GLOSSAIRE

Actif net : Valeur totale des actifs du fonds, déduction faite de l'ensemble des passifs. Il correspond à la valeur du portefeuille du fonds à une date donnée.

Allocation d'actifs : Répartition des investissements du fonds entre différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaire, etc.).

Durée de vie moyenne (ou duration) : Pour les fonds obligataires, il s'agit de la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt. Plus elle est élevée, plus la valeur du fonds sera sensible aux mouvements de taux.

Fonds à valeur liquidative quotidienne / hebdomadaire / mensuelle : Fréquence à laquelle la valeur liquidative du fonds est calculée et publiée.

Fonds article 6 / 8 / 9 (SFDR) : Classification selon le règlement européen SFDR :

Article 6 : le fonds n'intègre pas d'objectifs ESG.

Article 8 : le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Article 9 : le fonds a un objectif d'investissement durable.

Indice de référence : Indice ou panier d'indices utilisé pour comparer la performance du fonds. Il ne constitue pas nécessairement un objectif de gestion, sauf si précisé dans la documentation réglementaire.

Indice Drawdown : Mesure de la perte maximale observée sur l'indice de référence entre un point haut et un point bas, sur une période donnée.

Information Ratio : Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un ratio élevé signifie que le fonds surperforme régulièrement son indice de référence en prenant un risque contrôlé.

Max. Drawdown : Indicateur de la perte successive maximale observée sur la valeur d'un portefeuille, entre un plus haut et un plus bas, sur une période donnée.

Ratio de Sharpe : Indicateur de performance ajustée du risque. Il mesure la rentabilité obtenue par unité de risque. Plus il est élevé, plus le couple rendement/risque est considéré comme favorable.

Ratio < 0 : sous-performance par rapport à l'actif sans risque.

0 < Ratio < 1 : surperformance mais avec une prise de risque jugée excessive.

Ratio > 1 : surperformance sans prise de risque excessive.

Sensibilité : Indicateur principalement utilisé pour les fonds obligataires. Il mesure l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille. Une sensibilité élevée traduit une forte exposition aux mouvements de taux.

Tracking Error : Indicateur permettant de mesurer la volatilité de l'écart de performance entre le fonds et son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus la performance du fonds s'écarte de celle de l'indice.

Valeur liquidative (VL) : Prix d'une part ou action du fonds à une date donnée. Elle est obtenue en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts en circulation.

Volatilité fonds (ou OPC) : Mesure de l'amplitude des variations de la valeur d'un fonds sur une période donnée. Elle permet d'apprécier la régularité ou l'instabilité de ses performances.

Volatilité indice : Mesure de l'amplitude des variations de l'indice de référence sur une période donnée. Elle permet de comparer le niveau de risque du fonds à celui de son benchmark.